

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2022

Secrétaire de séance : Nadine GROBOZ

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Fabrice CHIVAL, Patrick DEMERS, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, David GUICHON, Joëlle PENIN, Aline PIOTELAT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Sandrine BRONNER à Aline PIOTELAT

Julie DELOT à David GUICHON

Karine FLECHON à Patrick DEMERS

Jean Paul NEVEU à Jean Pierre ARRAGON

Claude BREVET à Fabrice CHIVAL

Absent excusé : Arnaud CURNILLON

— Le compte rendu du dernier CM du 8 avril 2022 est approuvé.

— M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 2 délibérations : subventions pour la « Treffortine » et pour la « Voie des Colporteurs ».

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité

— **Tirage au sort du jury d'assises** :

Les jurés d'assises sont tirés au sort parmi les citoyens inscrits sur la liste électorale. Il faut être âgé de 23 ans minimum.

Le tirage a désigné Mme VIORNERY épouse BÉRARD Lucile, M SAULNIER Gaël, Mme MAZUY Mireille.

— **Délibérations** :

- **Centre de loisirs « La Treffortine »** : une demande de subvention de 1500€ est faite à la commune au regard de l'utilisation de ces services par les habitants de Meillonas.

Après délibération, le Conseil Municipal accorde une subvention de 1000€.

- **La voie des colporteurs** qui parcourt les 17 villages du Revermont lors de son festival itinérant demande une subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal accorde 300€.

— **Compte rendu des Commissions et Délégations**

- **Voirie** :

Une dernière réunion d'arbitrage a eu lieu avec GBA. A partir de 2023, la compétence « voirie » revenant aux communes.

Les travaux réalisés en 2022 se feront : impasse des Alouettes, chemin du Tacot, montée du moulin à vent, chemin de Charine (bicouche) pour un montant de 60 000€

- **Cœur de Village** :

Une réunion avec L'ADIA a eu lieu avec la commission « Cœur de Village » le 05 mai dernier. M Borron était présent pour représenter les agriculteurs. Mrs Pauget et Meunier (ADIA) ont présenté un projet pour la sécurisation de la RD52 entrée Nord et un pour l'entrée Sud. Les contraintes liées aux passages d'engins agricoles, camions, bus ... ont été prises en compte.

Le coût total de ces travaux est estimé à 750K€.

Le projet sera présenté aux habitants lors de la réunion du 13 mai prochain.

Le conseil municipal donne son accord afin de lancer l'étude et la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux nord et sud

- **Soirée convivialité :**

Prévue le vendredi 13 mai à 19 heures. Cinq thèmes principaux seront évoqués : l'école, le camping, le sport et associations, le cœur de village et la sécurisation de la RD52, l'information et le concours « Mon beau village » puis des infos diverses.

Nathan Revillet devrait intervenir en début de réunion pour se présenter en tant que conseiller numérique.

Aline prépare un PowerPoint pour imaginer les réalisations.

Après le moment questions - réponses un vin d'honneur clôturera la soirée.

- **Rénovation toilettes place du château :**

Aline Pioletat présente le plan qu'elle a réalisé. Une demande de devis a été faite à l'entreprise Hertrich pour la maçonnerie, un autre sera fait auprès d'un carreleur et d'un plombier. Pour le traitement extérieur une demande sera faite auprès de l'ABF afin de suivre ses instructions.

- **Redevance spéciale pour les administrations pour les ordures ménagères :**

Les administrations doivent maintenant payer les ordures ménagères. Pour notre commune la redevance a été fixée à 1685.04€ par an.

- **Programme feu d'artifice :**

Le devis pour une prestation égale à celle de l'an dernier est en augmentation de 20%.

Le conseil municipal donne son accord.

- **Camping :** Un tipi a été vendu pour 700€. M. David Perret est venu élaguer les arbres.

- **Ecole :**

● Le bâtiment de l'école est soumis au décret tertiaire qui pousse les bâtiments d'enseignements à réduire leurs consommations énergétiques. Il faut réfléchir aux travaux d'isolation pour faire baisser la facture énergétique afin de répondre aux objectifs réglementaires de la législation française.

● des tuiles sont à changer et la question de conserver les cheminées se pose.

—**Infos diverses :**

- Attribution de compensation : M. Barelle de GBA propose de venir expliquer le mécanisme des attributions de compensation aux élus. La date du 16 mai à 18h lui sera proposé.
- M. le Maire a reçu une demande pour installer un magasin éphémère dans l'ancienne boulangerie Petitprost. Il s'installerait du 8 août au 6 septembre 2022. Le conseil est favorable sous réserve des conditions techniques.
- M. le Maire a reçu le devis pour remplacer les tables usagées de la salle des fêtes. 1166€ pour 2 plateaux ronds et 3 rectangulaires.
- L'Adapei nous sollicite pour l'opération brioche en octobre. Le conseil donne un avis défavorable.
- Mme Angélique Gallet (école) demande sa titularisation. Le conseil municipal donne son accord mais elle devra passer son diplôme d'ATSEM.
- Un jeune de la commune demande pour un emploi d'été. Le conseil donne son accord mais il faut vérifier les conditions d'embauche car il a 16 ans.
- M. Jean Claude Louis fait valoir ses droits à la retraite en octobre prochain. Une offre d'emploi sera lancée pour son remplacement.
- Le conseil donne son accord pour réserver un mur d'escalade pour la vogue.
- Un habitant de Sancier informe la mairie que la vitesse n'est pas respectée par les voitures dans Sancier surtout sur la route vers l'étang de Rien.
- Samedi 14 mai les scouts arriveront à la Raza chez M. Neveu.

- Nadine Groboz a reçu les documents d'AESIO pour une éventuelle mutuelle communale. Elle se rapproche de la commune de Jasseron qui l'a mis en place pour informations complémentaires.
- Suite aux nombreuses réponses au questionnaire « le numérique et vous », Nathan Revillet, notre conseiller numérique proposera des ateliers à Meillonas. Les conditions restent à définir.

—**Prochaines dates :**

- Dédicace M Nicolai à la bibliothèque : le 7 mai 2022
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Échange, Informations, Convivialité à la Salle des Fêtes : le 13 mai 2022
- Balade parlée autour de Roger Vailland : le 14 mai 2022
- Réunion PLU avec les agriculteurs : le 19 mai 2022
- Réunion PLU, partie paysagère : le 20 mai 2022
- Marché des Potiers : les 21 et 22 mai 2022
- Réunion du conseil municipal : le 30 mai 2022